La Basse-Vaivre : finances de la commune

Commune · Haute-Saône (70) · 44 habitants · tranche moins de 100 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, La Basse-Vaivre affichait un encours de dette de 23 k€, soit 528 € par habitant, une épargne brute égale à 19,9 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,2 ans.

Dette par habitant
528 €
23 k€ au total

Capacité de désendettement
1,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
19,9 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 701 € / hab.
75 k€ au total

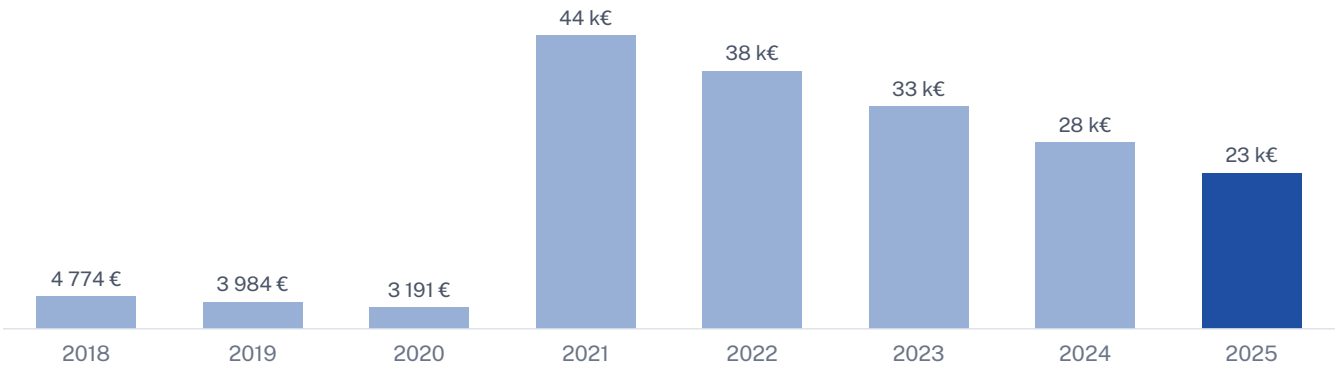
Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 3 275 communes de moins de 100 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 701 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	14,7 %	249 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	19,9 %	422 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d’analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	528 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	13 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	443 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 4 774 € en 2018 à 23 k€ en 2025 (+386,2 %). Valeur la plus haute : 44 k€ en 2021 ; la plus basse : 3 191 € en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	4 774 €	13,8 %	0,7 ans	4 915 €
2019	3 984 €	-15,1 %	—	7 844 €
2020	3 191 €	-49,5 %	—	8 330 €
2021	44 k€	34,9 %	1,7 ans	45 k€
2022	38 k€	16,6 %	5 ans	0 €
2023	33 k€	43,8 %	0,9 ans	1 900 €
2024	28 k€	-1,8 %	—	0 €
2025	23 k€	19,9 %	1,2 ans	564 €

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	La Basse-Vaivre	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	528 €	9 €	+5 948,5 %
Impôts locaux par habitant	443 €	398 €	+11,3 %
Frais de personnel par habitant	249 €	169 €	+47,3 %
Investissement par habitant	13 €	405 €	−96,8 %
Taux d'épargne brute	19,9 %	26,4 %	
Capacité de désendettement	1,2 ans	0 ans	

Jumelles : Senaux (81), Malleret (23), Juilly (21), Uncey-le-Franc (21), Ferrières-lès-Ray (70), Nancuise (39), Chastel-Arnaud (26), Épiez-sur-Meuse (55), Veauce (03), Moivre (51). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	39	44	+12,8 %	−2,1 %
Dette par habitant	102 €	528 €	+416,4 %	−29,6 %
Impôts locaux par habitant	257 €	443 €	+72,6 %	+35,6 %
Frais de personnel par habitant	241 €	249 €	+3,4 %	+21 %
Taux d'épargne brute	-15,1 %	19,9 %	+35 points	−2,2 points
Capacité de désendettement	non calculable	1,2 ans	—	−0,7 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		1 532 €		1 866 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	La Basse-Vaivre	Comparaison
Habitants (2023)	49	+8,9 % depuis 2012 (département : −2,7 %)
65 ans ou plus (2023)	32,7 %	département : 24,9 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	0 pour 100 habitants	département : 3,2
Salariés du secteur privé (2025)	0	

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d'élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	La Basse-Vaivre
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	12 k€ pour 1 projet
Par habitant	264 € (communes de même taille : 310 € ; département : 188 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l'État	30 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.